

Zeitschrift: Revue suisse : la revue des Suisses de l'étranger
Herausgeber: Organisation des Suisses de l'étranger
Band: 46 (2019)
Heft: 2

Inhaltsverzeichnis

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 22.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Sophia veut voter

5 Courrier des lecteurs

6 En profondeur

Pénurie de médecins de famille:
les cabinets dans les villages
ferment les uns après les autres

10 Culture

La Suisse, berceau de la
bande dessinée classique

13 Politique

Accord-cadre entre la Suisse et l'UE:
Avant l'heure de vérité

Face à une législation sur les armes ren-
forcée, les tireurs suisses sont nerveux

Nouvelles des quatre coins du monde

17 Série littéraire

18 Politique / élections 2019

Le droit de vote des Suisses de
l'étranger remis en question

20 Société

La crise des médias suisses

23 Informations de l'OSE

Comment s'inscrire au registre électoral?
Guide pratique

26 news.admin.ch

28 Images

L'accident nucléaire presque oublié de
Lucens

30 Lu pour vous / Écouté pour vous

31 Sélections / Nouvelles



Cet éditorial n'a pas été rédigé dans les bureaux ber-
nois de la «Revue Suisse», mais à l'endroit le plus éloi-
gné qui soit: un faubourg tasmanien. Un tel voyage aux
antipodes permet de voir les choses sous un autre
angle. Ainsi, même le droit de vote dont bénéficient
les Suissesses et les Suisses de l'étranger apparaît sous
un nouveau jour.

En Suisse, ce droit se retrouve régulièrement sous
le feu des critiques. Certains se demandent, par exemple, s'il doit aussi être
accordé à celles et ceux qui n'ont jamais vécu dans notre pays. Or il se trouve
que cette île lointaine compte une jeune Suissesse qui n'a jamais mis les pieds
dans sa patrie, mais exerce tout de même son devoir de citoyenne. Nom-
mons-la Sophia. Cet automne, elle souhaite participer pour la première fois
aux élections. Au premier abord, son jugement étonne: voter est «fatigant»,
les objets lui sont souvent inconnus. Cependant, cette affirmation est vite sui-
vie d'un «mais»... Dès son arrivée, l'enveloppe de Suisse donne lieu à des dis-
cussions autour de la table familiale. Sur la Suisse d'aujourd'hui, ses chances
et ses défis. Pour la jeune Suissesse de l'étranger, participer à la vie politique
ne signifie donc pas juste décider en fonction du pays d'antan à l'origine de
son histoire familiale, mais aussi selon la Suisse du présent. En votant, elle
devient un peu plus suisse et se rapproche de sa lointaine patrie.

Comment critiquer cette motivation? Toutes les Sophia seront rassurées
d'apprendre que la critique ne les vise pas directement, mais qu'elle repose
sur notre politique intérieure. En effet, en Suisse, les étrangers, aussi intégrés
soient-ils – tels les secondos – peuvent à peine participer à la vie politique. Un
quart de la population résidente paie des impôts, mais n'a pas voix au cha-
pitre. Nombreux sont ceux qui y voient un vrai dilemme de la démocratie di-
recte, ce qui peut mener à des regards jaloux en direction des citoyens qui dé-
cident depuis des contrées lointaines. Pour tenter de remédier à ce problème,
les cantons de Neuchâtel et du Jura ont introduit le droit de vote des étran-
gers sur le plan cantonal. Les cantons romands, en particulier, permettent à
leurs communes d'introduire le droit de vote et électoral des étrangers à
l'échelle communale. Cependant, la tendance ne semble pas encore vouloir
s'étendre au reste du pays.

Encore une chose: vous souhaitez voter à l'automne, mais ne figurez pas
au registre électoral? Ce numéro de la «Revue» vous expliquera comment faire.

MARC LETTAU, RÉDACTEUR EN CHEF

L'illustration en première page a été réalisée par la
dessinatrice suisse Anna Sommer.

L'Organisation des Suisses de l'étranger (OSE)
est l'éditrice de la «Revue Suisse», le magazine
d'information de la «Cinquième Suisse».

